

# Le gouvernement du Canada souligne la Semaine nord-américaine de la sécurité nautique en annonçant un nouveau financement pour des projets de sécurité nautique

*Promouvoir les pratiques de sécurité nautique partout au pays*

VANCOUVER, le 23 mai 2017 /CNW/ - À l'occasion de la Semaine nord-américaine de la sécurité nautique, Mme Joyce Murray, députée fédérale de Vancouver Quadra et secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, a annoncé aujourd'hui, au nom de l'honorable Marc Garneau, ministre des Transports, un nouveau financement pour des projets qui favorisent la sécurité nautique au Canada.

Cette année, l'Université de la Colombie-Britannique, l'organisme des mères contre l'alcool au volant (MADD) et l'Association pour la protection du lac Massawippi recevront un total de 1,24 million de dollars sur trois ans pour réaliser des projets d'éducation et de sensibilisation. L'objectif de ces projets est d'inciter davantage de plaisanciers à suivre les pratiques de sécurité nautique et de réduire le nombre de pertes de vie, de blessures et de dommages matériels attribuables aux accidents nautiques.

Le financement provient du Programme de contributions pour la sécurité nautique de Transports Canada. Celui-ci comprend deux volets : le premier est axé sur la sécurité de la navigation de plaisance et le deuxième, sur les pratiques de sécurité nautique à bord des petits bateaux de pêche commerciale.

## Citation

« Je suis heureuse de voir qu'année après année, nos partenaires et intervenants se joignent à nous pour souligner l'importance des pratiques de sécurité nautique partout au pays. Ensemble, nous faisons en sorte que nos voies navigables deviennent plus sécuritaires et qu'il y ait moins de pertes de vie et de blessures liées à la navigation. »

*Joyce Murray*

*Députée fédérale de Vancouver Quadra*

## Les faits en bref

- La Semaine nord-américaine de la sécurité nautique de 2017, qui se tient du 20 au 26 mai, met de l'avant une vaste gamme de pratiques de sécurité nautique auprès des quelque 14 millions de plaisanciers au Canada.
- Chaque année, une centaine de personnes, en moyenne, perdent la vie dans les eaux canadiennes. Environ 90 % des personnes qui se sont noyées à la suite d'un incident de navigation de plaisance ne portaient pas de gilet de sauvetage ou de vêtement de flottaison individuel (VFI).
- Au Canada, un permis d'embarcation de plaisance est requis à bord de toutes les embarcations de plaisance munies d'un moteur de 10 hp (7,5 kW) ou plus.

## Produits connexes

- Document d'information : Bénéficiaires du volet Sécurité de la navigation de plaisance pour 2017-2018
- Vidéo : Le ministre Garneau donne le coup d'envoi à la Semaine nord-américaine de la sécurité nautique

## Liens connexes

- Semaine nord-américaine de la sécurité nautique
- Transports Canada : Bureau de la sécurité nautique
- Transports Canada : Bateaux abandonnés et épaves

## Document d'information

Programme de contributions pour la sécurité nautique

Bénéficiaires du volet Sécurité de la navigation de plaisance pour 2017-2018

**Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)**

L'Université de la Colombie-Britannique (UBC) recevra 920 745 \$ pour un projet de trois ans. UBC prévoit élaborer une campagne de marketing social et mener des recherches sur la sensibilisation, les attitudes et les comportements des plaisanciers en Colombie-Britannique.

Le projet est divisé en trois :

*Étape 1 (préparation)* : L'équipe produira un rapport sur les blessures des plaisanciers en Colombie-Britannique. Elle va notamment examiner d'autres rapports sur le sujet, tirer des leçons d'évaluations de projet précédentes, et réaliser des études de marché et des consultations avec des spécialistes du domaine. En fonction de ses conclusions, UBC élaborera une campagne de marketing social pour promouvoir la sécurité nautique. Le plan du projet sera mis à l'essai par une série de groupes de discussion des cinq régions de la santé de la Colombie-Britannique, puis corrigé en conséquence. Avant le lancement, l'équipe évaluera la performance de base du projet de façon officielle pour mesurer le succès de la campagne.

*Étape 2 (mise en œuvre)* : La campagne sera lancée à la télévision, dans les journaux, sur des blogues, à la radio, et au moyen de publicités d'ambiance et d'autres démarches de mise en marché. Les activités de la campagne seront surveillées, évaluées et mesurées de façon continue.

*Étape 3 (optimisation)* : La réponse du public sera suivie, et la campagne sera modifiée en conséquence. UBC produira un rapport final pour quantifier l'incidence de la campagne. Les résultats seront transmis aux autres gouvernements pour promouvoir les pratiques exemplaires.

### **Organisme des mères contre l'alcool au volant (MADD Canada) (Oakville, Ont.)**

L'organisme non gouvernemental sans but lucratif des mères contre l'alcool au volant (MADD Canada) recevra 175 777 \$ pour un projet national de trois ans. MADD Canada propose d'installer environ 425 enseignes partout au Canada entre 2017 et 2019 en vue d'encourager les Canadiens à composer le 911 s'ils voient une personne conduire en état d'ébriété sur l'eau.

MADD Canada s'occupera aussi de mettre à jour, de réimprimer et de distribuer des prospectus et des cartes postales sur la sécurité nautique tous les ans. La troisième année, MADD Canada créera un sondage et distribuera des questionnaires aux plaisanciers au Canada pour procéder à la collecte de données sur leurs attitudes et leurs comportements vis-à-vis la navigation avec facultés affaiblies, et sur l'incidence des enseignes encourageant les appels au 911. Les résultats permettront d'optimiser l'incidence du matériel d'éducation et de sensibilisation et d'apporter des changements de comportement et d'attitude face à la navigation avec facultés affaiblies.

Également la troisième année, MADD Canada produira de nouveaux messages d'intérêt public sur la sécurité nautique en français et en anglais à la télévision qui mettent l'accent sur les dangers de la navigation avec facultés affaiblies.

### **Association pour la protection du lac Massawippi (North Hatley, Qc)**

L'Association pour la protection du lac Massawippi, un organisme non gouvernemental sans but lucratif, recevra 149 156 \$ pour un projet local de trois ans. L'objectif de ce projet est de renforcer le sentiment de responsabilité et de gestion à l'égard des pratiques et des règlements liés à la sécurité nautique, et de veiller au respect de l'environnement du lac Massawippi et de ses cours d'eau tributaires.

Pour y parvenir, l'Association mènera des recherches pour déterminer diverses caractéristiques du lac, notamment les risques, les dangers, le trafic maritime et les zones à risque élevé afin de mieux comprendre les voies navigables locales. Elle créera aussi des panneaux de signalisation et installera des balises dans certaines zones du lac pour améliorer la sécurité nautique.

Pendant l'été, l'Association embauchera des étudiants pour faire des présentations publiques et des démonstrations et pour distribuer du matériel promotionnel dans les écoles et dans le cadre d'activités communautaires, de mises à l'eau et de patrouilles pour la sécurité nautique.

L'Association mettra au point des produits de communications comme des affiches, des prospectus, des articles promotionnels, des messages publicitaires et des messages pour les médias sociaux. De plus, elle mettra sur pied un programme de formation sur la sécurité nautique en collaboration avec le Collège Servite, un établissement

d'enseignement local.

## **Mai 2017**

Transports Canada est en ligne au [www.tc.gc.ca](http://www.tc.gc.ca). Abonnez-vous à Nouvelles en direct et restez branchés par l'entremise des fils RSS, de Twitter, de Facebook, de YouTube et de Flickr pour rester au fait des dernières nouvelles de Transports Canada.

Ce communiqué est disponible en d'autres formats pour les personnes vivant avec une déficience visuelle.

SOURCE Transports Canada

Renseignements : Delphine Denis, Attachée de presse, Cabinet du ministre des Transports, Ottawa, 613-991-0700, [Delphine.Denis@tc.gc.ca](mailto:Delphine.Denis@tc.gc.ca); Relations avec les médias, Transports Canada, Ottawa, 613-993-0055, [media@tc.gc.ca](mailto:media@tc.gc.ca)

## **FORFAITS PERSONNALISÉS**

Jetez un coup d'œil sur nos forfaits personnalisés ou créez le vôtre selon vos besoins de communication particuliers.

Commencez dès aujourd'hui .

## **ADHÉSION À CNW**

Remplissez un formulaire d'adhésion à CNW ou communiquez avec nous au 1-877-269-7890.

## **RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES SERVICES DE CNW**

Demandez plus d'informations sur les produits et services de CNW ou communiquez avec nous au 1-877-269-7890.

